FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



Saison 2026 – 2027 - BO n°5 du 04.09.26

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

SOMMAIRE

ILE DE FRANCE RUGBY

SOMMAIRE

ASSEMBLEE GENERALE 5

INFORMATIONS SPORTIVES

- Séniors 8
- Jeunes 11
- Féminines 12
- Rugby à 7 15
- Rugby à 5 16

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- Affiliations..... 18
- Affiliations clubs..... 20
- Installations sportives..... 21
- Formation..... 23
- Annuaire..... 28

INFORMATIONS GENERALES

- Aide aux clubs 31

INFORMATIONS FEDERALES

- Arbitrage 34
- Formation 36
- Aide aux clubs 38

INFORMATIONS DIVERSES

- In memoriam 40
- Aide aux clubs 41
- Formation 43
- Evènement 46
- Casting 47

PARTENAIRES & MÉCÈNES 49

CONTACTS 51

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Assemblée Générale Ordinaire

Le Comité Directeur de la LIFR a décidé qu'une Assemblée Générale Ordinaire se tiendra en présentiel au siège de la LIFR – 9, rue Omer Talon 75011 Paris et par visioconférence.

le lundi 21 septembre 2026 à 19 heures 30

Télécharger la convocation et les documents liés à l'AG depuis le site de la LIFR

Je souhaite attirer votre attention sur un certain nombre de points relatifs à l'organisation de cette Assemblée Générale.

- **Arrêté des effectifs :**

Lors de sa réunion du 7 juillet 2026, le Comité Directeur de la LIFR a retenu le 31 mai 2026 comme date d'arrêté des effectifs afin de déterminer le nombre de voix dont disposera chaque représentant d'association affiliée habilitée à voter.

- **Pouvoirs :**

Par défaut, le pouvoir de l'association sera attribué à son Président. Celui-ci pourra néanmoins choisir, en cas d'empêchement, de le confier à l'un quelconque des membres de son association.

Cela facilitera grandement le processus de recueil des pouvoirs puisque le Président d'une association affiliée ne devra se connecter au site Oval-e qu'en cas d'empêchement, et ce, pour attribuer un **pouvoir** à l'un des membres de son association.

Pour cela, le site Oval-e sera accessible du **lundi 14 septembre à 9 heures au mercredi 16 septembre à 18 heures**.

Si un Président n'accomplit aucune action (c'est-à-dire s'il ne se connecte pas au site), alors le pouvoir lui sera attribué par défaut (s'il le souhaite, un Président pourra toujours se connecter au site pour s'attribuer le pouvoir même si cette action n'est désormais pas indispensable).

- **Détention d'une licence 2026/2027 :**

Afin de participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, le représentant de chaque association affiliée devra être titulaire d'une licence active à la FFR. Dans la mesure où la circonstance de ne pas être titulaire d'une licence active ne peut avoir pour effet de faire perdre la qualité de Président de l'association et donc le droit d'agir au nom de cette dernière, le Président concerné pourra toutefois

désigner le titulaire du porteur de pouvoir chargé de représenter l'association au regard de son empêchement.

Pour se voir attribuer par défaut le pouvoir de son association, le Président dûment habilité devra ainsi être titulaire d'une licence active avant la fermeture du site de recueil des pouvoirs, **soit avant le 16 septembre 2026 à 18h00**.

- **Vote électronique à distance :**

La société i-Péricles fournira la prestation de service de vote à distance (par internet).

Le site de vote **ouvrira le lundi 21 septembre 2026 à 9h00 et fermera le lundi 21 septembre 2026 après la présentation du budget.**

Le vendredi 18 septembre, la personne désignée par chaque club pour voter, recevra un mail avec :

 - Les informations lui permettant de s'authentifier sur le site de vote afin de voter la résolution.
 - Le lien pour participer en webinaire à l'Assemblée Générale afin de :
 - Voir et entendre les intervenants ;
 - Visualiser en direct la présentation PowerPoint utilisée par les conférenciers ;
 - Poser des questions à l'issue des interventions.

En cas de besoin, le Directeur Administratif et Financier de la LIFR, Franck CIBOIS, reste à votre disposition (07 62 76 36 44 / f.cibois@idfrugby.fr).

Thierry CHEVALIER
Secrétaire Général

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Budget prévisionnel 2026/2027 : Connectez-vous à la réunion de présentation (RAPPEL)

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Comme nous vous l'avions annoncé courant juillet, nous allons organiser plusieurs réunions avec vous afin de vous présenter le nouveau projet de budget 2026/2027, en présence des élus de la LIFR et de vos Président(e)s de Comités Départementaux.

À la suite du rejet du projet de budget présenté lors de l'Assemblée Générale du 13 juin dernier, un nouveau projet de budget a été élaboré. Ces réunions seront l'occasion de vous en présenter les grandes orientations, de répondre à vos questions et d'échanger avec vous avant sa présentation lors de la prochaine Assemblée Générale, qui se tiendra le lundi 21 septembre 2026.

Réparties par Comité Départemental, ces réunions se dérouleront en visioconférence aux dates suivantes :

- **Mercredi 9 septembre 2026 à 19h00 : CD 78 et CD 95**
- **Jeudi 10 septembre 2026 à 19h00 : CD 92**
- **Vendredi 11 septembre 2026 à 19h00 : CD 93 et CD 75**
- **Mardi 15 septembre 2026 à 19h00 : CD 91 et CD 77**
- **Jeudi 17 septembre 2026 à 19h00 : CD 94**

Nous vous invitons à participer prioritairement à la réunion correspondant à votre Comité Départemental. Si vous ne pouviez pas assister à celle-ci, vous pourrez bien entendu participer à la réunion d'un autre Comité Départemental.

Le lien de connexion est accessible en cliquant sur la date de la réunion à laquelle vous souhaitez participer.

Nous comptons sur votre participation et restons à votre disposition pour toute question.

Sportivement,

Thierry ALLIESSE
Président

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS SPORTIVES

ILE DE FRANCE RUGBY

Compétitions M+18 2026/2027 : les 7, 8 et 9 septembre, 3 échéances importantes à prendre en compte !

Nous vous informons que toutes les informations relatives aux championnats de Régionale 2 et de Régionale 3 sont, comme indiqué à plusieurs reprises, **non officielles et susceptibles de faire l'objet de modifications**.

Il vous appartient néanmoins de les diffuser, si vous le souhaitez, en ayant pleinement connaissance de cette **forte probabilité de modifications** et en précisant, le cas échéant, leur caractère provisoire.

1. Régionale 2 & Réserves Régionale 2 : la composition définitive des poules sera connue après le 7 septembre (DERNIER RAPPEL)

Liste des équipes engagées en R2 & Réserves R2

Pour rappel, afin de garantir un équilibrage optimal des poules, des ajustements pourront être effectués à l'issue de la date limite de désengagement des équipes de Réserves Régionale 2. La composition définitive des poules vous sera communiquée à l'issue de cette période.

2. Equipes réserves Régionale 2 : Désengagez-vous avant le lundi 7 septembre 12h (DERNIER RAPPEL)

Toutes les équipes évoluant en Régionale 2 seront automatiquement ou officiellement inscrites avec leur équipe réserve.

Si votre club ne souhaite pas engager cette équipe réserve, **vous devez vous désengager avant le lundi 7 septembre 2026 à 12h00 en adressant un mail à l'adresse epreuves@idfrugby.fr**.

Après cette date limite, **l'inscription sera considérée comme définitive**. **Si l'équipe réserve est ensuite déclarée en forfait général avant la fin de la phase qualificative aller, les dispositions du règlement des compétitions s'appliqueront, notamment une pénalité financière.**

3. Régionale 3 : Confirmez votre engagement avant le lundi 7 septembre, 12h

Le listing des équipes inscrites en Régionale 3 qui vous est partagé est celui connu à date.

Il est également sujet à modification, donc l'articulation des Poules et l'articulation globale du Championnat également.

Si votre club apparaît dans ce listing et ne souhaite pas engager une équipe en Régionale 3, nous vous demandons de **vous désengager avant le lundi 7 septembre 2026 à 12h00 en adressant un mail à l'adresse epreuves@idfrugby.fr**.

Après cette date limite, **l'inscription sera considérée comme définitive**. **Si l'équipe est ensuite déclarée en forfait général avant la fin de la phase qualificative aller, les dispositions du règlement des compétitions s'appliqueront, notamment une pénalité financière.**

Liste des équipes engagées en R3

4. Règlements des Compétitions M+18 2026/2027

4.1. Les Modifications à retenir …

Le règlement des compétitions M+18 pour la saison 2026-2027 a été validé le 7 juillet 2026 par le Bureau Exécutif de la Ligue Île-de-France de Rugby. Le Bureau Stratégique de la Fédération Française de Rugby (FFR) a approuvé ce règlement en date du 29 juillet 2026.

Règlement compétitions M+18 2026/2027

Attention – RAPPEL : La liste des équipes engagées en Régionale 2 et Régionale 3 peuvent encore évoluer jusqu'au lundi 7 septembre 12h

Afin de faciliter sa compréhension, la commission des épreuves a préparé un document résumant les modifications. Merci d'en prendre connaissance.

Règlement des compétitions – Modifications à retenir

4.2. … avant de se réunir le mercredi 9 septembre à 19h00 pour en parler. Inscrivez-vous d'ici le mardi 8 septembre 9h pour participer

Comme convenu, et afin de répondre aux potentielles interrogations relatives aux modifications réglementaires de la saison à venir, nous vous proposons de nous retrouver **le mercredi 9 septembre à 19h00 en visioconférence**

Pour participer, renseigner simplement le formulaire, ci-dessous, **avant mardi 8 septembre** 9h00.

Merci de transférer à vos référents sportifs !

S'inscrire

Rugby à XV et à X – Saison 2026/27 : Faites part de votre engagement avant le lundi 7 septembre (DERNIER RAPPEL)

Comme la saison dernière, une phase de brassage est mise en place en début de saison. A la suite de ces brassages, suivra la constitution des poules des différents niveaux R1, R2 et R3.

Pour ce faire, et avant toute chose, nous avons besoin de connaître le souhait de tous les clubs concernés **d'évoluer sur une pratique à XV ou à X avant le lundi 7 septembre 2026 à 12h00**.

A noter : dans l'attente de validation des rassemblements, **indiquer le nom du club support en 1er**.

Inscriptions M16 **Inscriptions M19**

Précisions :

- Cette phase déterminera la répartition des équipes dans les niveaux de R1 et de R2. Il ne sera donc pas possible pour un club ou un rassemblement de demander à évoluer dans une autre compétition que celle déterminée par les résultats de ces brassages.

- Des passerelles existeront uniquement en cas d'évolution des effectifs. Cela pourra concerner par exemple, les équipes de R3, qui souhaiteraient postuler en R2 (suite à une arrivée conséquente de joueurs notamment), ou, à l'inverse pour des équipes de R1 ou de R2, (suite à un effectif trop limité) de postuler en R3.

1. Féminines – 18 ans : Inscrivez à l'une des compétitions auprès de la LIFR ou de la FFR

1.1. Rugby à X et Cross Rugby : Inscrivez-vous avant le 21 septembre à 12h auprès de la LIFR (RAPPEL)

Rugby à X :

- A partir d'une phase de brassage qui permettra de classer puis de répartir les équipes en 2 niveaux de championnat : Compétition (qualificatif pour le Championnet de France) et Développement.

Du **cross-rugby** pour les clubs qui se lancent dans la filière féminine ou pour les clubs déjà inscrits à X qui veulent faire jouer leurs filles les moins débrouillées :

- 5 ou 6 dates sont programmées sur l'année sous la forme de tournois sans donner lieu à un classement général.
- Ces dates ne se chevauchent pas avec le calendrier à X
- L'engagement sur les tournois se fera au « coup par coup ».

Inscription F-18 à X et Cross Rugby

1.2. XV Accession : Inscrivez-vous avant le 8 septembre auprès de la FFR (DERNIER RAPPEL)

La FFR a ouvert les engagements pour la compétition Féminines – 18 ans à XV Accession :

- Les équipes engagées lors de la saison 2025/2026 sont également concernées par cette démarche si elles souhaitent participer à la compétition 2026/2027.
- Les équipes souhaitant évoluer dans le cadre d'un rassemblement pour cette saison doivent se rapprocher de la LIFR afin de **créer le nouveau rassemblement** et communiquer le numéro de ce dernier à la Direction des Compétitions, Stades et Officiels de Matchs. De nombreuses équipes ont transmis à la FFR celui de 2025-2026 : ce dernier est désormais caduc. Le nouveau numéro commencera par 202627.

Pour toute question relative à cette compétition, vous pouvez prendre attache avec la Direction des Compétitions, Stades et Officiels de Matchs de la FFR : competitions@ffr.fr

S'engager sur la compétition 26/27

2. Féminines + 18 ans : Inscrivez-vous à l'une des compétitions

2.1. Rugby à X et Cross Rugby : Inscrivez-vous avant le 21 septembre à 12h auprès de la LIFR (RAPPEL)

Rugby à **X** :

- A partir d'une phase de brassage qui permettra de classer puis de répartir les équipes en 2 niveaux de championnat : Compétition (qualificatif pour le Championnet de France) et Développement.

Du **cross-rugby** pour les clubs qui se lancent dans la filière féminine ou pour les clubs déjà inscrits à X qui veulent faire jouer leurs filles les moins débrouillées :

- 5 ou 6 dates sont programmées sur l'année sous la forme de tournois sans donner lieu à un classement général.
- Ces dates ne se chevauchent pas avec le calendrier à X
- L'engagement sur les tournois se fera au « coup par coup ».

Inscription F+18 à X et Cross Rugby

2.2. Fédérale 2 : Inscrivez-vous avant le 14 septembre à 12h auprès de la LIFR (RAPPEL)

Nous avons réalisé un sondage fin juin et mi-juillet afin de connaître les souhaits des clubs concernant leur engagement en Rugby à X ou en rugby à XV.

Pour la Fédérale 2, nous nous orientons vers des poules de 8 équipes, constituées selon un critère mixte de niveau et de géographie. Les 4 premières équipes de chaque poule accéderont à la phase finale, des 1/8èmes de finale jusqu'aux finales. La phase finale sera organisée en deux tableaux : un tableau haut et un tableau bas.

Sur cette base, nous avons établi un calendrier prévisionnel.

Prendre connaissance du calendrier prévisionnel

Ce sont des prévisions qui seront à confirmer en fonction du nombre d'équipes définitivement inscrites.

Aujourd'hui, nous vous demandons de bien vouloir renseigner le lien ci-dessous pour votre **inscription « officielle » en FED 2**.

Inscription F+18 Féd 2

3. Fédérale 1 Féminine : Aucune Obligation Sportive pour 2026/2027

La FFR, à partir de cette saison, laisse à la main aux Ligues Régionales pour établir ou non des Obligations Sportives relatives aux équipes F+18 de Fédérale 1.

A la suite de la Commission Féminine du 2 septembre, il a été acté que pour la saison 2026/2027 **la LIFR ne mettrait en place aucune obligation sportive pour les clubs franciliens de Fédérale 1 F+18**.

Nous reviendrons vers vous pour la saison 2027/2028. Cette décision n'étant appliquée que pour la saison actuelle.

NATIONAL U16 / NATIONAL U18
Pas de tournée d'Automne

Pour toutes les équipes concernées s'interrogeant sur les dates de rugby à 7 affichées dans le calendrier FFR relatif à leurs compétitions Nationales U16 et/ou U18 :

La Ligue Ile de France de Rugby ne met pas en place une Tournée d'Automne Rugby à 7 cette saison.

Ces dates des 6 et 13 septembre, protégées par la FFR, sont donc **laissées libres pour les clubs.**

1. Accueil des tournois LIFR : positionnez-vous avant le 14 septembre pour recevoir un plateau ! (MISE A JOUR)

En vue de la préparation de la saison 26/27 de Rugby à 5**, les sections déjà existantes doivent se positionner sur 2 dates (3 pour la catégorie mixte cette saison) par catégorie qu'elles souhaitent engager aux Finales IDF de fin de saison (22-23 mai 2027).**

Pour rappel, cette obligation est entérinée depuis 3 saisons lors de la réunion bilan de fin de saison par l'ensemble des clubs mais **elle ne concerne pas les nouvelles sections créées en 26-27.** C'est la LIFR qui désignera les différents clubs organisateurs aux dates indiquées en fonction de ces positionnements et des besoins.

RAPPEL : les clubs qui souhaiteraient engager plusieurs équipes aux Finales Régionales R5 doivent différencier les dates de positionnement par équipe sauf s'ils sont capables d'accueillir plusieurs catégories le même jour.

Au regard des différentes problématiques des saisons passées, et afin d'aborder la saison 2026/27 de la meilleure des manières possibles**, la LIFR vous demande de vous positionner avant le 14 septembre prochain (9h00).** En cas de problématique pour vous positionner à cette date, n'hésitez pas à contacter le groupe de travail de la ligue via l'adresse mail rugbya5@idfrugby.fr

Consulter les positionnements déjà effectués

Se positionner

2. Calendrier 26/27 : A découvrir sur le site ! (RAPPEL)

Vous trouverez, sur le site de la LIFR, le calendrier de la saison prochaine !

Calendrier de la saison 26/27

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

ILE DE FRANCE RUGBY

Joueur et joueuse 1ère ligne et adresse Mail de contact avec la Commission (RAPPEL)

1. Obtention ou renouvellement d'une licence

Un joueur ou une joueuse appelée à évoluer en 1ère ligne, doit présenter un certificat médical d'absence de contre-indication datant de :

- **Moins d'un an pour les joueurs majeurs M+18 et les joueuses majeures F+18.**
- **Moins de six mois pour les joueurs mineurs M-19, M-16 et les joueuses mineures F-18.**

2. Passage de mineur à majeur en cours de saison

Un joueur ou une joueuse qui devient majeur, pourra jouer au poste de 1ère ligne dans la catégorie Séniors, sous les conditions suivantes :

- **Avoir une carte de qualification comportant la mention « autorisé(e) 1ère ligne » pour les compétitions catégorie C (1)** :
 - Régionale 1, Régionale 2 et Régionale 3, réserves de Régionale,
 - Fédérale 2 Féminine.

- **B – Avoir une carte de qualification comportant la mention PT1 « autorisé(e) 1ère ligne » et « Passeport 1ère ligne » pour les compétitions catégorie C':**
 - Fédérale 2, Fédérale B
 - Fédérale 3, Excellence B
 - Fédérale 1 Féminine

3. Adresse Mail pour contacter la Commission des Affiliations et des Mutations

Pour contacter ladite Commission, merci d'écrire uniquement à l'adresse suivante : affiliations@idfrugby.fr

Pour un meilleur traitement des demandes, nous souhaitons que ces courriers soient envoyés par un(e) dirigeant(e) en charge du club ou d'une catégorie.

Merci de préciser dans la signature, la fonction de l'expéditeur, le nom du club et un numéro de téléphone.

Thierry CHEVALIER
Secrétaire Général

Laurent LAGUERRE
Président de la Commission
des Affiliations et des Mutations

Arrêt de la coopération
Union Drancy Saint Denis R. 93

Lors de sa réunion du 26 août, le Bureau Stratégique de la FFR a prononcé la mise en sommeil de l'association Union Drancy Saint Rugby 93.

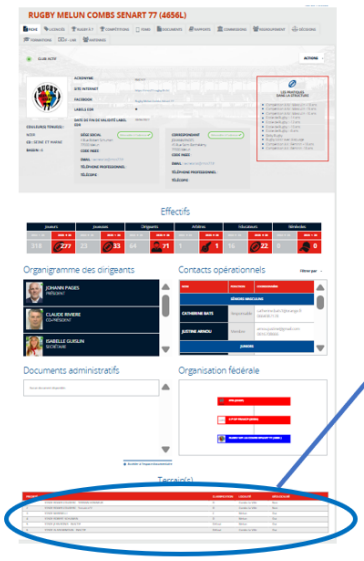
8008R	Union Drancy Saint Rugby 93

Mise à jour de la fiche Terrain sur Oval-e (RAPPEL)

Afin de permettre l'évolution des joueurs en toute sécurité, nous vous demandons de prendre connaissance de la procédure à suivre pour mettre à jour votre fiche terrain sur Oval-e.

Un terrain non qualifié ou en défaut entraîne le retrait de la couverture d'assurance FFR en cas d'accident ou d'incident. En cas d'utilisation, la responsabilité en incombera au président du club organisateur.

Toute communication s'effectuera par l'adresse suivante : terrains@idfrugby.fr



Terrain(s)

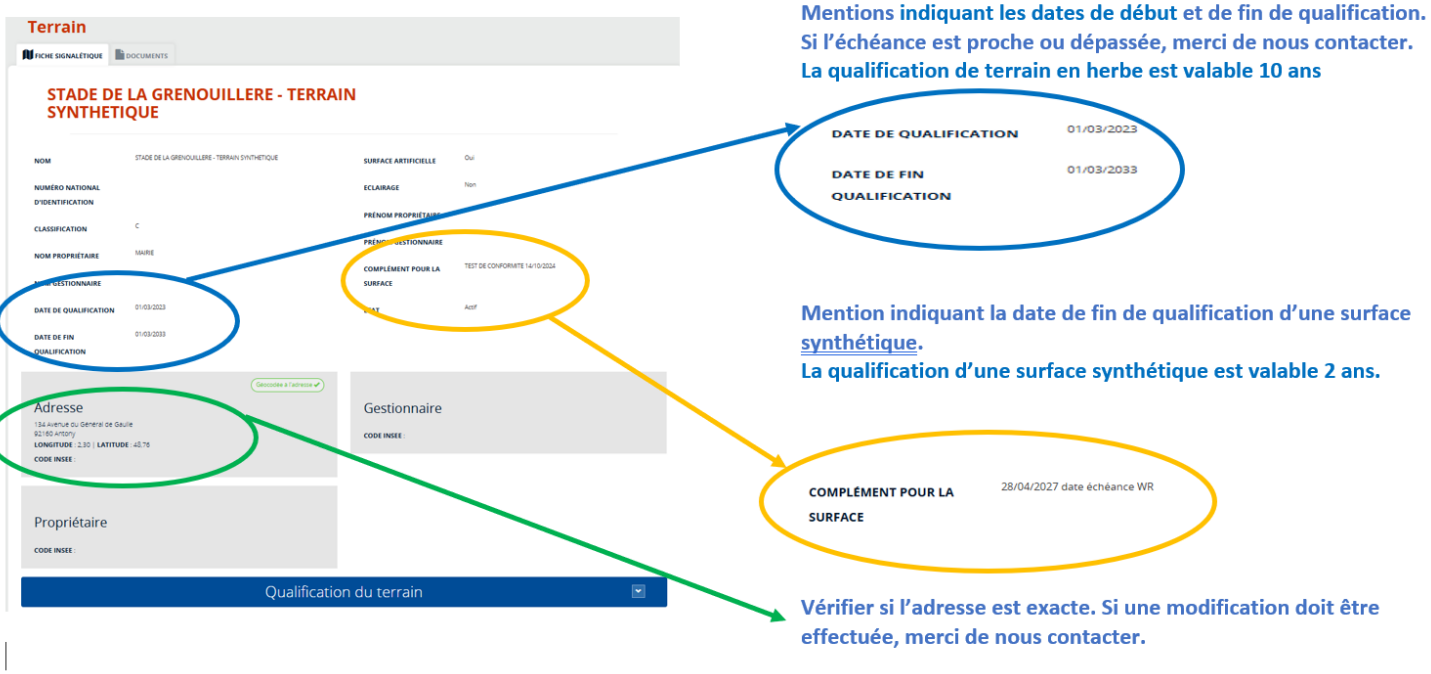
PRIORITÉ	NOM	CLASSIFICATION	LOCALITÉ	GÉOLOCALISÉ
1	STADE YVES DU MANOIR - R1 synthétique	C	Colombes	Non
2	STADE DE LA GRENOUILLERE - TERRAIN HONNEUR	C	Antony	Non
3	STADE YVES DU MANOIR - R2 synthétique	D	Colombes	Non
4	STADE DE LA GRENOUILLERE - ANNEXE 3	E	Antony	Non
5	STADE DE LA GRENOUILLERE - TERRAIN SYNTHETIQUE	C	Antony	Non
6	BAGATELLE	Défaut	Paris	Oui

Ecrivez-nous si :

- **la liste est incomplète**
- **l'intitulé d'un terrain est incorrect ou incomplet**
- **un terrain n'est plus utilisé pour les compétitions, les entraînements, les tournois quelque soit la catégorie ou les formes de jeu**

Si un terrain est classé en défaut (comme le terrain 6 en exemple), compléter le formulaire de qualification de terrain (lien en fin de document) afin de le réactiver.

En cliquant sur le nom du terrain, la fiche signalétique apparaît.



Mentions indiquant les dates de début et de fin de qualification.
Si l'échéance est proche ou dépassée, merci de nous contacter.
La qualification de terrain en herbe est valable 10 ans

Mention indiquant la date de fin de qualification d'une surface synthétique.
La qualification d'une surface synthétique est valable 2 ans.

Vérifier si l'adresse est exacte. Si une modification doit être effectuée, merci de nous contacter.

Un terrain ou une plaine de jeux utilisés pour des entrainements, des tournois EDR ou à 5, des matchs loisirs, des rencontres en compétition doivent être qualifiés en renseignant le formulaire de qualification.

Demande de qualification d'une enceinte sportive

Règlements Généraux de la FFR « Installations sportives »

1. Formations Fédérales, inscrivez-vous ! (RAPPEL)

Afin de permettre aux clubs de se structurer, La Ligue Île-de-France de Rugby, via son Institut Régional de l'Emploi et de la Formation (IREF), propose un programme de formations pour devenir technicien.

Ces formations couvrent un large éventail de publics grâce à différents Brevets Fédéraux, allant de l'encadrement des plus jeunes jusqu'aux catégories adultes. Les Conseillers Techniques de Clubs (CTC) de la LIFR, en tant que formateurs, accompagnent les stagiaires tout au long de leur parcours vers l'obtention de leur Brevet.

Les 6 Brevets Fédéraux sont les suivants :

- **Le Brevet Fédéral « Découverte – Initiation »** (BF INIT) pour encadrer les catégories des Moins de 8 ans et des Moins de 10 ans.
- **Le Brevet Fédéral « Développement »** (BF DEVE) pour encadrer les catégories des Moins de 12 ans et des Moins de 14 ans.
- **Le Brevet Fédéral « Perfectionnement »** (BF PERF) pour entraîner les catégories des Moins de 16 ans et des Moins de 18 ans.
- **Le Brevet Fédéral « Optimisation »** (BF OPTI) pour entraîner les catégories des Plus de 18 ans.
- **Le Brevet Fédéral « Baby Rugby »** pour encadrer les plus petits de 3 à 6 ans.
- **Le Brevet Fédéral « Rugby à 5 – Niveau 1 »** (BF R5N1) pour encadrer la pratique du « Rugby à 5 tous publics » que ce soit en club sportif ou en prévention primaire.

L'obtention de ces Brevets Fédéraux peut également se faire :

- Par valorisation des acquis sous réserve de remplir les conditions requises,
- Pour les étudiants STAPS sous le couvert d'une convention avec une université et la LIFR.

A noter qu'il existe une accréditation accompagnateur en -8ans/-10ans/-12ans qui se valide en réalisant l'UF1 du BF INIT DEV, et qui n'est valable que 3 ans et qui ne permet d'intervenir que sous couvert d'un éducateur ayant le BF de la catégorie concernée.

Pour ceux qui ont démarré la formation en 2024-2025 ou 2025-2026, qui n'ont pas validé la formation et qui souhaitent poursuivre, il est impératif que le club les inscrive à nouveau pour leur permettre de finir leur formation (la formation peut être ouverte sur 3 ans maximum entre le début et l'obtention du Brevet Fédéral, sous réserve de s'inscrire.)

Pour ceux qui ont déjà un Brevet Fédéral mais qui arrive en fin de validité (30/06/27), il convient de s'inscrire pour le réactiver afin de prolonger la date de validité de 5 ans.

Ci-dessous, le lien pour accéder au catalogue des formations fédérales (brevets fédéraux et certificats fédéraux) où vous retrouverez entre autres **les dates des diverses formations** et les **liens pour que le club puisse inscrire ses candidats(es) :**

Prendre connaissance du catalogue et s'inscrire

Un règlement des formations fédérales est à prendre en considération et est à disposition de tous sur le site LIFR, via le lien :

Règlement

A noter, si un candidat d'un club hors ile de France veut s'inscrire, cela est possible mais dans ce cas il doit prendre contact avec l'Institut de Formation : formation@idfrugby.fr

Dates au plus tard pour s'inscrire :

- **BF INIT et BF DEV : 20 septembre 2026**
- **BF BABY RUGBY : 4 octobre 2026**
- **BF R5N1 : 4 octobre 2026**
- **CERTIFICAT R7 : 8 novembre 2026**
- **REACTIVATION : 4 octobre 2026**

Nous étudions la possibilité de mettre en œuvre d'autres certificats sur 2027.

2. Suivez les parcours de formation de vos éducateurs inscrits à des Brevets Fédéraux grâce à la plateforme Digiforma

Depuis la saison 2025-2026, l'IREF (Institut Régional de l'Emploi et de la Formation) de la LIFR bénéficie d'un nouvel outil dans la gestion de ses formations : Digiforma.

Cet outil permet aux stagiaires de recevoir les informations importantes de leur parcours de formation, mais aussi aux clubs concernés de suivre le parcours de tous leurs éducateurs en cours de formation grâce à un espace qui leur est dédié.

Cet espace vous offre plusieurs fonctionnalités :

- Suivre les présences et absences de vos stagiaires,
- Recevoir et consulter les convocations,
- Partager et récupérer des documents avec l'IREF,
- Disposer d'un suivi administratif centralisé.

Accéder à l'espace Club

Par défaut, l'accès est attribué au président du club. Si vous souhaitez qu'une autre personne de votre club soit destinataire (ex : référent formation, responsable sportif…), merci d'en informer l'IREF à l'adresse suivante : formation@idfrugby.fr.

3. Journée « Bien Joué en Sécurité », réservez dès maintenant la date (MISE A JOUR)

Toujours soucieuse de préserver l'intégrité physique de ses licenciés pour la pratique du rugby, la FFR poursuit son plan d'actions « Bien Joué en sécurité » pour la saison 26/27.

Ce plan d'actions prend en compte les problématiques suivantes :

- Maximiser la prévention des blessures au travers de programmes qui ont fait leurs preuves grâce aux données scientifiques et sur lesquels les équipes techniques des clubs, des départements et des ligues pourront s'appuyer ;
- Faire passer les messages importants (sécurité, organisation structurelle…) en intervenant sur les différentes catégories et en créant du lien entre tous les intervenants (joueurs, éducateurs, arbitres…) ;
- S'appuyer sur les dispositifs de proximité mis en place sur l'ensemble des clubs.

Dans le cadre de la saison 2026-2027, des Journées Sécurité seront organisées en ce début de saison et seront animées par les CTC, CTD et arbitres départementaux.

Val d'Oise (95)

- **Compétition** : lundi 7 Septembre 2026 de 18h30 à 20h30 – Club du RCA Cergy Pontoise (Rue Lavoisier à Pontoise)
- **M8-M10** : Lundi 14 Septembre 2026 de 18h30 à 20h30 – Domont (Stade des fauvettes, rue de Paris)
- **M12 -M14** : Lundi 21 Septembre 2026 de 18h30 à 20h30 – Gonesse (Stade Eugene Cognevault)

Yvelines (78)

- **Compétition** : Lundi 7 Septembre 2026 de 19h à 21h30 – Montesson (Parc des Sports, 65 avenue Gabriel Péri)
- **EDR** : Samedi 19 Septembre 2026 – Aubergenville (Stade du Plateau, Route de bazemont) - organisation de la journée en cours avec le CD78

Essonne (91)

- **Compétition** : Lundi 7 Septembre 2026 à 19h30 - Ris Orangis
- **M8-M10** : Lundi 14 Septembre 2026 à 19h30 – Brétigny sur orge
- **M12-M14** : Lundi 14 Septembre 2026 à 19h30 – Sainte-Geneviève-des-Bois

Seine-et-Marne (77)

Bassin 6

- **Compétition** : Lundi 7 Septembre 2026 - Ozoir-la-Ferrière (Stade de la verrerie)
- **M8-M10** : Lundi 14 Septembre 2026 - Ozoir-la-Ferrière (Stade de la verrerie)
- **M12-M14** : Lundi 21 Septembre 2026 - Ozoir-la-Ferrière (Stade de la verrerie)

Bassin 7

- **Compétition** : Lundi 7 Septembre 2026 - Ozoir-la-Ferrière (Stade de la verrerie)
- **EDR** : Samedi 12 Septembre 2026 – Champs sur Marne
- **EDR** : Lundi 14 Septembre 2026 – Lagny sur Marne

Seine-Saint-Denis (93)

- **Compétition** : Lundi 7 Septembre 2026 de 19h à 21h - Bobigny
- **EDR** : Bassin 8 – Lundi 14 Septembre 2026 de 19h à 21h - Rosny sous bois
- **EDR** : Bassin 9 – Lundi 21 Septembre 2026 de 19h à 21h - Tremblay en France

Hauts-de-Seine (92)

Bassin 10

- **Compétition** : Lundi 7 Septembre 2026 - Suresnes
- **M8-M10** : Lundi 14 Septembre 2026 - Gennevilliers
- **M12-M14** : Lundi 21 Septembre 2026 - Gennevilliers

Bassin 11

- **Compétition** : Lundi 7 septembre - Boulogne Billancourt (Stade le Gallo)
- **M6-M8-M10 :** Lundi 14 Septembre – Boulogne Billancourt (Stade le Gallo)
- **M12-M14** : Lundi 21 Septembre - Antony (Stade de la Grenouillère)

Val-de-Marne (94)

- **Compétition** : Lundi 7 Septembre 20226 – Limeil-Brévannes (CD94)
- **EDR** : Samedi 19 Septembre 2026 - Vitry

Paris (75)

- **Compétition** : Lundi 7 Septembre 2026 à 19h – Ligue Ile-de-France de Rugby (9 Rue Omer Talon – Paris 11ème)
- **EDR** : Lundi 14 Septembre 2026 à 19h - SCUF

Pour chaque session, il est demandé la présence **obligatoire** :

- **d'un éducateur par catégorie (edr : M8 à M14 et F15 ; compétition : M16, F-18, M18/19, M+18, F+18 , RLO avec plaquage) ;**
- **du responsable technique du club ;**
- **du responsable technique École de Rugby (EDR).**

Nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte ces dates et de vous organiser en conséquence afin d'assurer la participation des personnes concernées. En cas d'absence, **des sanctions financières seront appliquées**.

4. Feuille de Match Dématérialisée : 3 sessions de formation en septembre (RAPPEL)

Comme les saisons précédentes, la feuille de match dématérialisée sera utilisée sur l'ensemble **des compétitions à X, à XII et à XV fédérales et régionales masculines et féminines (jeunes et séniors)** au cours de la saison 2026/2027.

La LIFR, dans le cadre de son IREF, organise trois sessions de formation à destination des dirigeants de club qui ne seraient pas encore familiarisés avec cet outil informatique :

- **Lundi 7 septembre 2026 à 19h00**
- **Mercredi 9 septembre 2026 à 17h00**
- **Lundi 14 septembre 2026 à 19h00**

Ces formations seront réalisées en visioconférence.

Les inscriptions à une séance précise se font exclusivement en ligne. Une invitation pour participer à la visioconférence vous sera adressée dans les jours qui précèdent la formation.

S'inscrire

Annuaire des clubs = Trouver un club
Pensez à mettre à jour vos coordonnées sur Oval-e (RAPPEL)

La rubrique « **Trouver un club** » du site de la LIFR **fait office d'annuaire des clubs.** Elle est **en lien avec les fiches renseignées par les clubs sur oval-e**.

ACTION 1 : mettre à jour votre comité directeur sur Oval-e dont les données remontent dans la partie « Direction » de l'espace « Contact » de la fiche de votre club sur le site de la LIFR.



En dépilant une commission (3), je peux Ajouter une Personne (4) en la recherchant par son Nom et son Prénom (5).
Après avoir compléter les champs obligatoires, je peux valider en cliquant sur OK (6).
Une fois ajoutée, la personne est visible dans la commission (7).



ACTION 2 : mettre à jour les pratiques sur Oval-e dont les données remontent dans la partie « Responsables », de l'espace « Contact » de la fiche votre club sur le site de la LIFR.

lien vers un tutoriel

ACTION 3 : demander à chaque **membre de votre comité directeur** et aux **responsables de catégorie** d'aller sur Oval-e, sur leur **fiche « licencié »** et de remplir **les champs « téléphone Public et Email Public » dans la rubrique « Informations affichables sur d'autres sites »** au milieu de la fiche « licencié ».



Ce sont ces données qui apparaitront sur le site de la LIFR et de la FFR.

Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), règlement de l'Union européenne, la Fédération Française de Rugby se doit **d'obtenir l'autorisation des personnes référencées pour rendre visible leurs coordonnées sur son site et ceux des Ligues**.

Accéder à la rubrique « trouver un club »

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Aide aux clubs

1. Equipez-vous pour la rentrée grâce aux offres de nos partenaires

- **SMOON pour les sous-vêtements et vêtements techniques absorbants**

De plus en plus de femmes pratiquent le sport, mais les freins physiologiques restent encore peu adressés : règles, fuites à l'effort, transpiration, contraintes vestimentaires… Le sport féminin manque encore d'équipements réellement adaptés. C'est là que Smoon intervient !

Smoon conçoit des sous-vêtements et vêtements techniques absorbants, pensés pour accompagner le corps en mouvement. Ils viennent de **lancer de nouvelles gammes « Active et Perf », dédiées aux sportives, qui viennent compléter leur offre de vêtements techniques absorbants, comme le short avec culotte absorbante intégrée (Découvrir).**

Dans le cadre de son partenariat avec la Ligue Ile de France de Rugby**, Smoon propose des tarifs préférentiels pour les clubs et les pratiquantes**.

Offre clubs : -40 % dès 10 produits commandés
→ bon de commande à solliciter auprès d'Emma : emmag@smoon-lingerie.com

Offre licenciées : -20 % sur le site de Smoon
→ avec le code : FFR20

- **Ô Rugby pour les produits techniques et les crampons**

Ô Rugby est le nouvel équipementier de la LIFR depuis le 1er juillet. Présente partout en France, la société équipe aujourd'hui de nombreux clubs amateurs et professionnels, en leur proposant des solutions complètes, techniques et adaptées à leurs besoins : tenues de match, dotations textiles, équipements d'entraînement, bagagerie, accessoires et accompagnement personnalisé.

Dans le cadre de son partenariat avec la Ligue Ile de France de Rugby**, Ô Rugby propose des tarifs préférentiels pour les clubs et les pratiquants**.

Sur leur boutique, les licenciés peuvent bénéficier de :

- 20% sur le rayon technique et les crampons jusqu'au 13 septembre
- +10% supplémentaire avec le code : RBFR-LIGUEIDF

2. Préparation de la rentrée : la LIFR est à vos côtés ! (RAPPEL)

Pour beaucoup d'entre vous, les vacances se terminent et la rentrée sportive se prépare.

Pour vous faire gagner du temps, nous avons regroupé dans ce message plusieurs leviers et ressources utiles pour vous aider à mettre en place **7 actions destinées** à recruter, fidéliser vos licenciés et accompagner la vie de votre club.

- **RECRUTER DE NOUVEAUX LICENCIES en :**
 - **rendant votre club visible** sur le site de la LIFR & de la FFR, en utilisant des kits de communication et l'application Rematch,
 - **créant des occasions de recrutement** grâce au Rugby Park ou à l'invitation personnalisable pour faire les anniversaires de vos jeunes licenciés au club,
 - **levant les freins à l'inscription** grâce aux dispositifs Pass'Sport & LABAZ,
 - **élargissant le réseau autour du club** en proposant aux parents de vos licenciés de faire du rugby à 5, en étant présent sur la plateforme JeVeuxAider et en bénéficiant du dispositif Service Civique.

- **FIDELISER VOS LICENCIES en :**
 - **les accompagnant dans leur montée en compétence** via les formations proposées par notre Institut de formation et l'accompagnement de nos CTC et de l'association CRMT,
 - **contribuant à un environnement de pratique sécurisé** en vous appuyant sur des outils de prévention en matière de lutte contre les incivilités, les violences sexuelles et en matière de santé (cannabis, dopage, commotions),
 - **leur proposant des offres exclusives** grâce à Smoon, partenaire de la LIFR.

Nous vous invitons à prendre le temps de parcourir ce message afin de sélectionner les leviers et ressources qui peuvent vous être utiles. Beaucoup d'actions sont simples et gratuites, ce serait dommage de vous en priver. **Nos Conseillers Techniques de Clubs sont également là pour vous accompagner dans leur mise en œuvre. N'hésitez pas à les contacter.**

C'est en partageant nos expériences et nos bonnes pratiques que nous parviendrons, ensemble, à avancer. On espère que ces éléments vous aideront à préparer au mieux votre rentrée !

Thierry ALLIESSE
Président

Prendre connaissance des leviers & ressources

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS FÉDÉRALES

ILE DE FRANCE RUGBY

Arbitrage

Charte de l'arbitrage - Saison 2026/2027 (RAPPEL)

A l'approche du lancement des compétitions de la saison 2026/2027, nous vous adressons ce mail pour vous rappeler quelques points importants relatifs aux bonifications portées par la charte de l'arbitrage.

Vous le savez, la FFR poursuit des objectifs clairs pour l'arbitrage : permettre le maillage sur l'ensemble du territoire pour que chaque rencontre soit arbitrée par un officiel formé ; mieux accompagner et former nos jeunes arbitres ; valoriser les clubs vertueux qui forment et accompagnent leurs arbitres.
C'est à ce titre que la FFR a fait évoluer, la saison passée, la charte de l'arbitrage. Pensée pour répondre au mieux à nos objectifs communs, elle nécessite inévitablement l'action de chacun et chacune d'entre vous, pour participer au recrutement de nos futurs arbitres.

Ayant pour finalité l'obtention de 3 points bonus pour les clubs engagés en compétition, nous souhaitions vous rappeler les critères importants vous permettant d'obtenir cette bonification :

1 – Date de demande d'affiliation d'un arbitre
Afin de permettre à tout arbitre d'effectuer la totalité de la formation initiale (estimée à 6 semaines avant toute désignation), la date de demande d'affiliation est fixée au 1er novembre de la saison en cours.
Cette date a vocation à favoriser les nouveaux arbitres, en leur laissant le temps nécessaire pour se former et arbitrer suffisamment de rencontres avant la date de clôture.

2 – Non prise en compte des Arbitres en cours de formation de moins de 17 ans
Les arbitres mineurs débutants (ACF) de moins de 17 ans ne sont plus comptabilisés dans le quota minimum devant être fourni par l'association, pour éviter un renouvellement chaque saison d'arbitres mineurs pour satisfaire aux obligations de la charte de l'arbitrage. Cette mesure vise à favoriser la fidélisation et assurer la sécurité des rencontres par la désignation d'arbitres plus matures et expérimentés.

3 – Modification des critères d'obtention du 3ème point

Le 3ème point bonus au titre de la charte de l'arbitrage s'obtient par la multiplication par 10 du quota d'arbitres à fournir, ayant arbitré au minimum 4 matchs.

Cette mesure vise à simplifier le dispositif et à valoriser les clubs qui fidélisent leur(s) arbitre(s) et/ou qui ont un quota supérieur à celui demandé.

Exemple : Un club de Fédérale 2 a un quota minimum de 2 arbitres. Si ce club a 2 arbitres affiliés et que ces arbitres ont arbitré 4 matchs chacun (seuil de comptabilisation), alors :

- Le club obtiendra les 2 premiers points bonus au titre de la charte de l'arbitrage
- Le club devra s'assurer que ses arbitres ont officié sur un nombre cumulé minimum de (2 X 10) vingt matchs, étant entendu que ce nombre de matchs peut être obtenu par l'ensemble de tous les arbitres du club qui ont arbitré le minimum de 4 matchs.

4 – Obligation pour chaque arbitre d'être détenteur, a minima, de l'attestation aux gestes qui sauvent (ou formation équivalente)

La désignation des arbitres sur les rencontres est désormais soumise à la détention d'une attestation aux gestes qui sauvent. Cette obligation, fixée par le code du sport, vise à sécuriser les rencontres grâce à la formation des arbitres.

A noter que les ligues régionales sont mobilisées pour procéder à cette formation lors des stages de début de saison.

Outre ces 4 points devant retenir votre attention, nous vous rappelons que l'ensemble des éléments règlementaires relatifs à la charte de l'arbitrage sont disponibles à l'annexe III des règlements généraux de la FFR.

Enfin, nous vous rappelons que toute candidature pour devenir arbitre doit être **adressée à jeveuxarbitrer@ffr.fr**

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très bonne préparation estivale !

Jean-Marc LHERMET
Vice-Président délégué
à la haute performance et aux officiels
de matchs

Xabi ETCHEVERRY
Vice-Président en charge
des Compétitions

Formation

6 nouveaux modules e-learning dédiés à la prévention et à la lutte contre les violences dans le rugby : Inscrivez-vous dès maintenant ! (RAPPEL)

A compter du 28 septembre, 6 nouveaux modules e-learning dédiés à la prévention et à la lutte contre les violences dans le rugby seront proposés par la FFR. **Ces modules ont été conçus pour sensibiliser l'ensemble des acteurs du rugby et leur donner les clés pour prévenir, détecter et agir face aux situations à risque.**

1- Identifier les formes de violences (Lien d'inscription : Identifier les formes de violence - Formation continue, qualifiante et diplômante)

- Comprendre les différentes formes de violences et leurs conséquences.
- Repérer les signaux d'alerte.

2- Comment réagir face aux violences ? (Lien d'inscription : Comment réagir faces aux violences - Formation continue, qualifiante et diplômante)

- Distinguer les attitudes et les actions adaptées de celles inadaptées face à une situation de violence
- Déterminer les outils d'aide et les dispositifs d'alerte à mobiliser en fonction de son rôle et de la situation rencontrée

3- Violences Sexistes et Sexuelles dans le rugby – tous et toutes concerné.e.s (Lien d'inscription : Violences Sexistes et Sexuelles dans le rugby - Formation continue, qualifiante et diplômante)

- Identifier les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS), détecter les signaux d'alerte et activer les bons canaux de signalement.

4- Prévenir et lutter contre les discriminations (Lien d'inscription : Prévenir et lutter contre les discriminations - Formation continue, qualifiante et diplômante)

- Identifier la notion de discrimination ainsi que ses principales formes et critères. Savoir réagir en tant que témoin ou victime face à une situation identifiée.

5- Prévenir et lutter contre les addictions (Lien d'inscription : Prévenir et lutter contre les addictions - Formation continue, qualifiante et diplômante)

- Repérer les comportements et situations à risque liés aux addictions et savoir réagir de manière adaptée face à une situation identifiée.

6- Conflits dans le rugby : savoir prévenir, détecter, agir (Lien d'inscription : Conflits dans le rugby – savoir prévenir, détecter, agir - Formation continue, qualifiante et diplômante)

- Identifier les comportements et les actions permettant de réagir de manière adaptée face à une situation conflictuelle

Chaque module représente environ **30 minutes** et peut être suivi de manière indépendante selon les besoins de chacun. Le nombre de places est limité à **50 participants par module**.

Ces formations s'adressent à l'ensemble des acteurs du rugby : dirigeants, encadrants, officiels de match, joueurs et joueuses.

Pour toute question relative à ces modules ou pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez contacter Thomas Nogier à l'adresse suivante : thomas.nogier@ffr.fr

Aide aux clubs

Kit communication de rentrée : A la rentrée, je choisis le Rugby !

Afin d'aider les clubs, les Comités Départementaux et les Ligues Régionales, la FFR propose un Kit de communication de recrutement qui accompagne sa nouvelle campagne de rentrée : « **A la rentrée, je choisis le Rugby !** ».

Cette campagne valorise les initiatives locales dans le cadre des opérations de rentée : stands, fêtes des associations, accueil des nouveaux/nouvelles licenciés/licenciées, etc…

Les kits sont disponibles en cliquant sur le lien ci-après : **https://francerugby.notion.site/kits-de-recrutement-rentree**

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS DIVERSES VIE DES CLUBS

ILE DE FRANCE RUGBY

Nicolas Combes, Président du RC Bagnolet nous a quittés

Martine et Hervé Combes, ses parents, Jérémy, son frère, et Marie, sa belle-sœur, Margaux, sa copine, ont la douleur de vous faire part du décès de Nicolas Combes.

Les obsèques civiles ont eu lieu le vendredi 28 août à Bédarieux.

La famille remercie toutes les personnes qui, par leur présence ou leurs marques de sympathie, se sont associées à leur peine.

Aide aux clubs : 2 dispositifs pour aider financièrement vos jeunes (futurs) licenciés

1. Pass Sport : le dispositif revient à la rentrée avec une aide de 50 euros

Le pass Sport revient avec un périmètre élargi. **Du 1er septembre au 31 décembre 2026**, les jeunes éligibles pourront bénéficier d'une **réduction de 50 euros sur leur inscription auprès d'un club** ou d'une structure sportive participant au dispositif.

La principale nouveauté concerne le retour des enfants âgés de 6 à 13 ans. Ils rejoignent les 14-17 ans, déjà concernés par le dispositif. **Pour les jeunes de 6 à 17 ans, l'éligibilité dépend désormais des ressources de la famille : le quotient familial CAF ou MSA doit être inférieur à 700 euros.**

Le fonctionnement reste simple pour les familles. **Les bénéficiaires recevront à partir de la mi-septembre un code individuel d'activation**. Celui-ci devra être présenté au club choisi, qui appliquera directement la réduction de 50 euros sur le montant de l'inscription.

Le club pourra ensuite demander son remboursement par l'intermédiaire du « *Compte Asso* ». Dans le cas où le coût de l'inscription serait inférieur au montant du pass Sport, la différence devra tout de même profiter au jeune bénéficiaire, par exemple sous la forme d'équipements ou de textile du club.

Les familles peuvent dès maintenant vérifier leur éligibilité et consulter la liste des structures participant au dispositif sur le portail officiel du pass Sport.

Autre évolution annoncée pour cette saison : le soutien ne s'arrêtera pas nécessairement aux 50 euros accordés lors de l'inscription. **Une aide complémentaire doit être versée au premier trimestre 2027 par la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) aux jeunes de 6 à 17 ans bénéficiaires de la CAF ayant activé leur pass Sport à la rentrée 2026.**

L'objectif est notamment de permettre aux familles de mieux absorber les dépenses qui accompagnent la pratique sportive au-delà de la seule adhésion : équipement, tenue ou autres frais liés à l'activité.

Le reste également accessible aux jeunes en situation de handicap : de 6 à 19 ans pour les bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), et de 16 à 30 ans pour les bénéficiaires de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH). Les étudiants de moins de 28 ans bénéficiant d'une bourse CROUS – y compris l'aide annuelle – ou d'une bourse régionale pour une formation sanitaire et sociale attribuée avant le 15 octobre 2026 restent également concernés.

En savoir plus sur Pass Sport

2. Avec l'appli LABAZ de la Région Ile de France, une aide de 100€ pour la licence sportive des 15 à 17 ans

La Région Ile de France, partenaire majeur de la LIFR, **propose une aide de 100 €** afin de faciliter et renforcer l'accès **des jeunes franciliens de 15 à 17 ans aux pratiques sportives et culturelles.**

Elle est disponible via **l'application LABAZ,** mise en place par la Région Île-de-France.

L'aide est strictement personnelle et créditée sur l'application LABAZ, dans le portefeuille virtuel de chaque jeune remplissant les critères d'éligibilité.

Son montant n'est pas cumulable d'une année sur l'autre : **il est crédité le 1er septembre et peut être utilisé jusqu'au 31 août de l'année suivante.**

Cette offre représente un double avantage pour les clubs :

- Fidéliser leurs licenciés en les aidant dans la prise en charge de leur licence,
- Recruter de nouveaux licenciés, présents sur l'appli LABAZ et curieux d'essayer le rugby.

Les clubs sont invités à :

- Se référencer comme « Partenaire » à l'aide du mode d'emploi préparé par les équipes de la Région.
- Partager l'information à leurs licenciés afin de les inciter à s'inscrire.

Devenir Partenaire de l'Aide sport - culture

Bénéficier de l'Aide sport - culture

Formations

1. CROS IDF : Vous êtes dirigeante ? Inscrivez-vous à la formation Club des 300 avant le 9 septembre 13h (RAPPEL)

Parce que la gouvernance du sport de demain se construit dès aujourd'hui à parité dans toutes les instances, le Comité Régional Olympique et Sportif Île-de-France ouvre officiellement les candidatures de sa première promotion du Club des 300 en écho à l'engagement du CNOSF.

Le Club des 300 est un **programme annuel** qui rassemble **20 femmes franciliennes** aux profils divers souhaitant accéder à des fonctions de gouvernance ou renforcer leurs compétences, au sein des structures du mouvement sportif francilien.

Au programme, **5 blocs d'apprentissage** pour gagner en confiance et en compétences :

- Comprendre l'écosystème sportif
- Développer ses compétences en management
- Maîtriser les fondamentaux de la gestion financière
- Renforcer sa communication
- Découvrir les clés du marketing sportif

Tout au long du parcours, les participantes bénéficieront d'interventions d'experts, de temps d'échanges dédiés et d'un accompagnement de proximité pour développer leur posture de dirigeante.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 9 septembre à 13h.

Les modules de formation se feront à distance à l'exception du lancement officiel prévu le 24 septembre et de la cérémonie de remise des diplômes prévue en mai.

Candidatez dès maintenant et participez à cette première promotion qui contribuera à façonner la gouvernance du sport de demain. Lien d'accès au formulaire de candidature : **https://lnkd.in/eXhznjf7**

Afin de finaliser votre candidature, en complément de ce formulaire merci d'envoyer votre CV à l'adresse : **clubdes300@crosif.fr**

2. AFDAS : Webinaires : vos rendez-vous alternance en septembre (RAPPEL)

Vous avez un projet de recrutement en alternance et vous avez besoin d'être accompagné pour franchir le cap ?

Recrutement, financement, réglementation, dépôt des contrats, solutions d'alternance sur mesure… En septembre, l'Afdas vous propose une série de 5 webinaires pour vous aider à y voir plus clair !

Des formats courts, concrets et opérationnels pour répondre à vos questions, sécuriser vos démarches et vous donner toutes les clés pour réussir vos recrutements en alternance.

- Afdas Decrypt' - **Alternance : la rentrée, un temps fort pour recruter**
- 08 septembre - 12h00 à 12h30

- Afdas Zoom - **L'Alternance : on répond à vos questions**
- 10 & 22 septembre - 12h00 à 12h30

- Afdas Zoom - **Apprentissage : réussir votre demande de prise en charge**
- 17 septembre - 12h00 à 13h00

- Afdas Decrypt' - **L'alternance, ce n'est pas du prêt-à-porter !**
- 24 septembre - 12h00 à 12h30

S'inscrire

3. COSMOS : Actualités en matière de financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage (RAPPEL)

Devant les mutations à l'œuvre en matière de financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage qui impactent déjà (assujettissement à la taxe d'apprentissage pour les associations) ou impacteront demain (TVA appliquée à certains actes de formation à compter du 1er octobre, nouveaux niveaux de prise en charge en apprentissage à compter de la rentrée sportive etc…) le quotidien des employeurs du sport, nous souhaitons vous tenir informés et répondre précisément à vos préoccupations à travers des moments d'échanges qui prendront la forme de webinaires d'information.

Ces webinaires, complémentaires aux articles d'actualités et fiches pratiques que nous publions sur notre site sur ces sujets, seront également l'occasion de vous présenter les nouvelles opportunités que porte le COSMOS en matière de formation et de son financement.

Ainsi, nous vous proposons 2 webinaires (aux contenus identiques) au cours de ces prochaines semaines : Actualités en matière de financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Seront notamment abordés les sujets suivants :

- Les évolutions relatives à la TVA dans le domaine de la formation professionnelle,
- La fin de l'exonération de la taxe d'apprentissage pour les associations,
- Les dispositifs de financement disponibles, notamment dispositifs de la branche du Sport,
- La révision des Niveaux de Prise En Charge (NPEC) des formations en apprentissage,
- La mise en œuvre du dispositif « période de reconversion » avec cofinancement de la branche.

Ces derniers, co-animés avec l'Afdas, seront enregistrés et mis à disposition sur notre site si vous ne pouvez pas y prendre part.

Ils auront lieu :

- ~~**Le vendredi 10 juillet de 12h à 13h30** : lien de connexion de la visio~~
- **Le jeudi 10 septembre de 12h à 13h30** : lien de connexion à la visio

Nous espérons vous y trouver nombreuses et nombreux.

L'équipe du COSMOS

Evènement : faites bouger votre rentrée avec Septembre Bouge et le Ministère des Sports ! (RAPPEL)

Et si votre club profitait de la rentrée pour faire découvrir le rugby à de nouveaux publics ?

En septembre 2026, le sport est à l'honneur avec le lancement de Septembre Bouge, le nouveau mois national de l'activité physique et sportive, porté par le ministère des Sports.

L'objectif est simple : encourager chacun à bouger davantage, avec 30 minutes d'activité physique et sportive par jour.

Votre club peut prendre part à cette dynamique !

Vous organisez en septembre une journée portes ouvertes, une initiation, un entraînement découverte, un tournoi, une animation rugby à 5, une séance loisir, une action en direction des jeunes, des familles ou des nouveaux pratiquants ?

Faites-le savoir et intégrez votre événement à Septembre Bouge !

En le référençant sur la carte interactive nationale, vous pourrez donner davantage de visibilité à votre action et permettre au grand public de découvrir les initiatives proposées près de chez lui.

Et si votre événement a lieu le 14 septembre, vous pouvez également l'inscrire dans le cadre de la Fête du Sport, grand rendez-vous national de Septembre Bouge.

Comment participer ?

1. Organisez votre événement en septembre
2. Référencez-le sur la carte interactive Septembre Bouge
3. Utilisez les visuels et le cartouche « Un événement Septembre Bouge » disponibles dans le kit de communication
4. Relayez votre événement sur vos réseaux sociaux avec le hashtag #SeptembreBouge

En savoir plus sur Septembre Bouge

Casting pour le film « Badge »
(RAPPEL)

Pour le prochain film de Simon Astier, BADGE, produit par les films entre 2&4, nous recherchons **des hommes entre 20 et 50 ans faisant du XL ou XXL** en taille de veste pour **3 jours de tournage en septembre/octobre** en région parisienne. (Cachet figu télé.)

Merci d'envoyer au plus vite vos photos, cv & bande démo sur : castingstl@gmail.com avec dans l'objet du mail « XL » ou « XXL »

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

PARTENAIRES & MÉCÈNES

ILE DE FRANCE RUGBY

Les partenaires & mécènes de la LIFR au soutien du rugby francilien



FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



CONTACTS

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Contacts

Pour faciliter vos contacts avec nous !

Afin de faciliter la communication entre les clubs franciliens et les différents acteurs de la Ligue Régionale (élus et salariés), nous avons mis en place des adresses mails « génériques ». N'hésitez pas à les utiliser car tous les mails reçus sur ces adresses sont lus automatiquement par toutes les personnes concernées par votre demande, au-delà du responsable mentionné ci-dessous.

Affiliations	01 43 42 42 85 06 74 73 95 14	affiliations@idfrugby.fr
Agence Nationale du Sport	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	ans@idfrugby.fr
Appel	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	appel@idfrugby.fr
Arbitrage	06 14 41 67 80	arbitrage@idfrugby.fr
Arbitrage - Arbitres indispos	06 14 41 67 80	indispos-arbitres@idfrugby.fr
Arbitrage - Devenir arbitre	06 14 41 67 80	jeveuxarbitrer@ffr.fr
Bénévolat	01 43 42 51 51	benevolat@idfrugby.fr
Citoyenneté	07 70 06 83 24	citoyennete@idfrugby.fr
Communication	06 34 48 21 01	communication@idfrugby.fr
Covid Manager	06 75 61 11 78	covidmanager@idfrugby.fr
CRACG	07 62 76 36 44	cracg@idfrugby.fr
Discipline	01 43 42 42 85 06 74 73 95 14	discipline@idfrugby.fr
Ecoles de Rugby	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	edr@idfrugby.fr
Environnement	01 43 42 51 51	environnement@idfrugby.fr
Epreuves (Jeunes) **Epreuves (Seniors)**	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27 01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	epreuves@idfrugby.fr
Financier	01 43 42 46 87 06 18 60 40 15	financier@idfrugby.fr
Formation	01 43 42 49 92 06 45 48 74 08	formation@idfrugby.fr
Litiges	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	litiges@idfrugby.fr
Médical	01 43 42 51 51	medicale@idfrugby.fr
Médical - Carton Bleu	01 43 42 51 51	carton-bleu@idfrugby.fr
Officiels de match - Rapport Officiel	01 43 42 51 51 07 62 76 36 44	rapport-officiel@idfrugby.fr

Partenariat	01 43 42 51 51	partenariat@idfrugby.fr
Qualification des Terrains	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	terrains@idfrugby.fr
Rassemblements (gestion des dossiers)	07 62 76 36 44	rassemblements@idfrugby.fr
RF Indispo	06 06 95 19 51	Indispos-rf@idfrugby.fr
Rugby Adapté	07 70 06 83 24	rugby.adapte@idfrugby.fr
Rugby à 5	01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	rugbya5@idfrugby.fr
Rugby à 7	01 43 42 42 86 06 12 62 57 38 01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	rugbya7@idfrugby.fr
Rugby Loisir	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	rugby-loisir@idfrugby.fr rugby-loisirplus@idfrugby.fr
Rugby Santé	07 70 06 83 24	rugby.sante@idfrugby.fr
Scolaire	07 70 06 83 24	scolaire@idfrugby.fr
Services Civiques	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	servicecivique@idfrugby.fr

Pour tout autre sujet, envoyez votre mail à l'adresse : ligue@idfrugby.fr ce qui ne vous empêche pas, aussi, de contacter individuellement les élus de votre choix ! Nous sommes là pour vous aider !